

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 790

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et à haute performance environnementale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la formulation employée à l'alinéa 3 du même article.